

L'ENSEIGNEMENT MUSICAL OU CHORÉGRAPHIQUE EN CHAM

Le conservatoire offre la possibilité aux élèves de s'inscrire en CHAM musique ou en CHAM danse. En complément de la discipline dominante, des cours collectifs, théoriques... viennent conforter la formation développant ainsi des compétences artistiques affirmées. Ces cours d'ensemble, orchestre, musique de chambre, danse, rencontres d'artistes... peuvent avoir lieu en dehors du temps scolaire.



CHAM MUSIQUE

- instrument
- formation musicale
- chant choral
- musique d'ensemble, orchestres...
- informatique musicale

CHAM DANSE

- danse classique
- danse contemporaine
- anatomie*
- histoire de la danse
- formation musicale

* à partir du 3^e cycle

ORGANISATION DES COURS AU CRR

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

lundi et jeudi après-midi

Les enseignants de l'école Debussy sont présents au conservatoire les lundis et jeudis après-midi. Durant ce temps au conservatoire, les élèves ont pour référent l'enseignant de l'école ; celui-ci effectue un suivi de différents travaux scolaires en dehors des plages horaires consacrées à la musique ou à la danse. Les deux après-midi au conservatoire font intégralement partie du temps scolaire et sont soumis à assiduité, au même titre que le temps passé à l'école.

COLLÈGE

mardi et vendredi après-midi

Le professeur d'éducation musicale du Collège Taison est l'enseignant référent des élèves CHAM.

Au collège comme en primaire, des réalisations artistiques sont menées conjointement entre le conservatoire et l'établissement scolaire.

LYCÉE

seconde : mardi, vendredi après-midi

première, terminale : tous les après-midi

Pour l'entrée au lycée, les élèves peuvent demander leur affectation au lycée Fabert en classe de seconde avec comme enseignement d'exploration *arts du son* et *option facultative musique*. Cette classe bénéficie d'un aménagement d'emploi du temps (cf. au dos le montant de l'inscription pour des élèves domiciliés à Metz Métropole, en Moselle ou hors du département). Cette année leur permet de réfléchir à leur orientation : baccalauréat Technique Musique Danse (TMD), L-arts musique ou autre baccalauréat général (S ou ES) avec la musique en option facultative.

Les élèves sont admis dans ces classes au regard de leur dossier scolaire et de leur niveau instrumental et chorégraphique. Les élèves extérieurs au CRR se présentent aux examens d'entrée (cf. paragraphe « inscription et évaluation » ci-contre).

ADMISSION EN CHAM DU CE1 À LA 3^E MODE D'EMPLOI

1. INSCRIPTION ET ÉVALUATION

Pour les élèves du conservatoire

- L'équipe pédagogique évalue les aptitudes musicales ou chorégraphiques ainsi que la motivation des élèves demandant à intégrer une classe CHAM.

Pour les élèves extérieurs au conservatoire

• Musique

- Les enfants entrant au CE1 participent à une séance collective au cours de laquelle sont évaluées leurs capacités d'adaptation au travail corporel, rythmique et vocal.
- Au delà du CE1, les instrumentistes sont évalués individuellement en formation musicale et sur l'interprétation d'un programme au choix.

• Danse

- Les danseurs sont évalués à la suite d'un stage de deux semaines (cours de danse, variation libre).

2. RÉUNION DE LA COMMISSION D'ADMISSION

Une commission présidée par Monsieur l'Inspecteur d'Académie ou son représentant décide des admissions en CHAM au regard des aptitudes musicales ou chorégraphiques et du dossier scolaire. L'Inspection Académique informe les familles par courrier de l'admission ou non de l'enfant.

En cas d'admission, il est nécessaire de procéder à une double inscription : établissement scolaire et Conservatoire à Rayonnement Régional. Les droits d'enregistrement et droits de scolarité en CHAM sont de 49 € pour l'année.

FICHE DE CANDIDATURE À L'ENTRÉE EN CHAM

À retourner avant le 25 février 2011
au Conservatoire à Rayonnement Régional de Metz Métropole
« Gabriel Pierné »
2 rue du Paradis . 57000 Metz

Droits d'inscription pour les élèves non inscrits
au CRR de Metz Métropole : 32 €

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Téléphone _____

Courriel _____

Né(e) le _____

à _____

Établissement scolaire
fréquenté en 2010/2011 _____

Classe fréquentée
en 2010/2011 _____

Établissement d'enseignement musical
ou chorégraphique fréquenté
actuellement _____

Discipline choisie* :

Musique ou Danse

Souhaite s'inscrire en* :

CHAM primaire ou collège,
entrée en classe de _____

Seconde aménagement d'horaires CRR

Première ou terminale TMD

* cocher la case correspondante.

Les candidats ont la possibilité de rencontrer
les professeurs d'instruments avant l'évaluation.